

DEMANDE DE COMPLEMENT D'ACTIVITÉ POUR ENSEIGNEMENT PERSONNEL NON ENSEIGNANT ANNÉE 2022/2023

Référence :

- Circulaire de gestion des personnels de l'Université Le Havre Normandie adoptée par le C.A du 04 juillet 2019

LES COMPLEMENTS D'ACTIVITÉ SONT RÉALISÉS SOUS RÉSERVE DE L'ACCORD DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE ET DU PRESIDENT, DANS LA MESURE DU POSSIBLE EN DEHORS DE L'ACTIVITÉ HEBDOMADAIRE PRINCIPALE ET NE DOIVENT PAS ÊTRE INTÉGRÉS À L'EMPLOI DU TEMPS DE BASE ÉTABLI SUR HAMAC.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INTÉRESSÉ

NOM : Prénom :

Date de naissance : ___ / ___ / _____

TITULAIRE Corps : Grade :

CONTRACTUEL Catégorie

Composante et/ou service : Quotité de travail :

Téléphone professionnel : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE COMPLEMENT D'ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT

Composante et / ou service :

Discipline de rattachement :

Filière..... Niveau :

Intitulé de l'enseignement : Période du : du :

Intitulé de l'enseignement : Période du : du :

Intitulé de l'enseignement : Période du : du :

Nombre d'heures d'enseignement prévisionnel en présentiel :CM +TD +TP =heures

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Exercez-vous d'autres activités secondaires ? OUI NON (rayez la mention inutile)

Autres établissements (préciser pour chaque établissement) :

Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
Nature de la fonction :	Nature de la fonction :
Période du : Au :	Période du : Au :
Nombre d'heures :	Nombre d'heures :
Rémunération brute :	Rémunération brute :
L'intéressé est-il autorisé à cumuler cette autre fonction ? :	L'intéressé est-il autorisé à cumuler cette autre fonction ? :

Afin d'être rémunéré-e pour les heures d'enseignement (en hetd) à destination des étudiants effectuées au titre de mon complément d'activité, je m'engage à exercer mon complément d'activité **EN DEHORS DE MES HORAIRES DE SERVICE** telles que définies dans HAMAC. Sous réserve de l'accord de mon supérieur hiérarchique, il est possible d'exercer son complément d'activité pendant ses heures de service en se **plaçant exclusivement en position « d'absence pour enseignement », décomptée en congé annuel**. Les heures posées au titre d'une autre rubrique ne seront pas prises en compte (ex. heures supplémentaires et congés compensateurs). Toute activité effectuée en dehors de ces principes ne sera pas rémunérée.

NOM : PRENOM : Date Signature de l'intéressé :	NOM : PRENOM : Date : Signature et cachet du responsable de l'activité secondaire :
NOM : PRENOM : Date : Signature et cachet du responsable hiérarchique :	Cadre réservé au service de la Direction des Ressources Humaines : Date : Signature Direction des Ressources Humaines :

Décision du Président de l'Université Le Havre Normandie :

Accord

Refus

Date :

Signature :

Attention : l'autorisation que vous avez sollicitée n'est pas définitive. L'autorité dont vous relevez peut s'opposer à tout moment à la poursuite d'une activité qui a été autorisée, si :

- *L'intérêt du service le justifie,*
- *Les informations sur le fondement desquelles l'autorisation a été donnée apparaissent erronées,*
- *L'activité autorisée perd son caractère accessoire.*